

■ **Yves Rapaz**, à Monthey, succursale de raison individuelle avec siège principal à Bex, entreprise d'électricité (FOSC du 07.08.1985, p. 3036). La société ayant été radiée à son siège principal (FOSC du 01.02.1995, p. 610), cette succursale est radiée d'office en application de l'art. 77 al. 2 lettre a) ORC.  
Journal no 487 du 13.04.2004  
(02218034 / CH-621.9.003.772-5)